



"Midi-Pyrénées Bois et Forêts Infos", N° 18, Janvier 1999

## ECOCERT, Le bonheur est dans les bâtiments de bureau en bois.

**ECOCERT (société de certification des produits biologiques) a initié un projet de construction pour son siège social, conforme à son éthique : " améliorer le cadre de vie et respecter l'environnement ".**



Jean François Collart (architecte) s'est chargé de la conception de ce bâtiment avec l'intervention de spécialistes :

- Un ingénieur (Anglade structure bois) - Un géobiologue (Bernard Olifirenko de la SARL Pentalpha)
- Un conseiller éclairagiste (Alain Azais).

Ce projet pour un bâtiment de bureaux avait comme objectif de réunir toutes les conditions favorables afin de travailler dans la bien-être et le confort tout en étant construit dans le respect de l'environnement. Cette conception confronte l'architecte à des contraintes souvent occultées dans le monde du bâtiment.

Ici, l'architecte a une part de responsabilité dans " l'état de santé des usagers pour lesquels il construit. Pour cela, il a pris en compte les caractéristiques du milieu recevant le projet (principes bioclimatiques, étude du géobiologue) et la nature des matériaux de construction, tout cela dans un souci de conception ergonomique. Ces bâtiments répondent donc à des données d'ordre écologique (utilisation d'une énergie renouvelable et de matériaux recyclables), d'ordre économique (coût maîtrisé de la construction et des dépenses d'énergie), d'ordre humain (espace de travail ergonomique, prise en compte des différentes nuisances inhérentes à notre époque).

Cette architecture de la fin du 20ème siècle utilise des matériaux anciens tels que la terre et le bois avec des techniques novatrices de mise en oeuvre telles que la fabrication des briques en terre crue stabilisée, la structure en bois, l'optimisation de l'éclairage et le chauffage solaire.

Cette réalisation trouve donc sa raison d'être dans la fait qu'à l'époque de la surmécanisation de nos locaux où l'homme s'acharne à s'opposer à la nature plutôt que de composer avec elle, la volonté d'un maître d'ouvrage et d'un architecte de mener à bien ce genre de projet trouve sa récompense dans le bien-être affiché par les utilisateurs du lieu.

Nous pouvons affirmer qu'il existe bel et bien une alternative face aux locaux déshumanisés et climatisés, réalisations dites modernes, en employant des techniques novatrices et que ce type de conception mérite d'être connu, reconnu et vulgarisé.

**Christophe GILBERT, Conseiller construction CNDB**

[Voir les photos de la réalisation](#)